

SENLIS SUD OISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

30 avenue Eugène Gazeau – 60300 Senlis – Téléphone : 03 44 99 08 60 – Télécopie : 03 44 99 08 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2017-CC-02-014

**COMMISSIONS
PERMANENTES :
DENOMINATION,
DETERMINATION DU
NOMBRE DE MEMBRES
ET ELECTION DES
MEMBRES**

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 1^{er} février, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle Jean Ruby à Mont-L'Evêque, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président par intérim, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

Séageaient à l'assemblée,

**SEANCE
DU 1^{er} FEVRIER 2017**

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 48

présents : 40

votants : 45

DATE DE CONVOCATION

25 JANVIER 2017

SECRETAIRE DE SEANCE

Nathalie LEBAS

**SECRETAIRE
DE SEANCE AUXILIAIRE**

William LECIEUX

- * Monsieur BASCHER Jérôme (Senlis) – Président de séance
- * Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- * Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- * Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- * Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- * Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- * Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- * Monsieur DERRODE Jean-Louis (Senlis)
- * Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- * Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- * Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- * Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- * Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- * Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- * Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- * Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- * Monsieur LESAGE William (Chamant)
- * Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- * Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- * Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Evêque)
- * Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- * Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- * Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
- * Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- * Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaâlis)
- * Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- * Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- * Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)
- * Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Pouvoir :

- * Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery) à Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines) à Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully) à Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- * Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis) à Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- * Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis) à Madame LUDMANN Véronique (Senlis)

Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

- * Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- * Monsieur MENEZ Yves (Ognon)
- * Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- * Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis)
- * Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 40 présents et 8 absents. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

Le Président de séance propose :

- ✓ de mettre en place des commissions permanentes,
- ✓ d'en désigner les membres,
- ✓ de désigner, en vertu de l'article 33 du règlement intérieur, des conseillers municipaux des communes membres selon des modalités fixées par l'assemblée.

Un projet de liste de commissions permanentes a été envoyé avec la note de synthèse. Il comprend :

- ✓ une Commission « Finances »,
- ✓ une Commission « Action Sociale – Petite enfance »,
- ✓ une Commission « Développement durable – Elimination des Déchets »,
- ✓ une Commission « Développement Economique – Tourisme »
- ✓ une commission « Equipements communautaires »
- ✓ une Commission « Eau-Assainissement ».

Le Président précise les points suivants :

- Lors de sa première réunion, provoquée dans les huit jours suivant sa création par une convocation du Président de la communauté, qui en est président de droit, chaque commission désigne son vice-président.
- Chaque commission se réunit sur convocation de son vice-président ou du Président, lesquels sont tenus de procéder à cette convocation si la majorité des membres de la commission le demande.
- La convocation, qui porte mention de l'ordre du jour, est adressée à chaque conseiller communautaire membre de la commission au domicile, 5 jours francs avant la tenue de la réunion.
- Les membres du bureau peuvent assister, de droit, à toutes les réunions des commissions.

- Les commissions examinent les affaires qui leur sont soumises. Elles n'ont aucun pouvoir de décision, et peuvent simplement émettre des avis ou formuler des propositions.
- En ce qui concerne les suppléants, ils ne peuvent pas s'inscrire en tant que tels. Mais une disposition de l'article 33 du règlement intérieur issue de l'article L5211-40 du CGCT permet d'autoriser la participation de conseillers municipaux des communes membres selon des modalités fixées par l'assemblée.

S'agissant d'une désignation de conseillers communautaires dont l'élection au scrutin secret n'est pas rendue obligatoire par les lois et règlements en vigueur, il est possible de procéder à leur désignation au scrutin ordinaire pour autant que l'ensemble des membres du Conseil Communautaire y soit favorable .

Après discussion au sein de l'assemblée, l'ensemble des conseillers communautaires s'entend sur une scission de la commission « Développement Economique – Tourisme » en deux commissions distinctes : développement économique et tourisme.

Ensuite, par un vote au scrutin ordinaire, par 40 voix « POUR », 1 voix « CONTRE », 4 « ABSTENTION », les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** d'instituer :

- ✓ une Commission « Finances »,
- ✓ une Commission « Action Sociale – Petite enfance »,
- ✓ une Commission « Développement durable – Elimination des Déchets »,
- ✓ une Commission « Développement Economique »
- ✓ une Commission « Tourisme »
- ✓ une commission « Equipements communautaires »
- ✓ une Commission « Eau-Assainissement ».

Ensuite, le Président de séance propose :

- ✓ de fixer le nombre de délégués siégeant dans chaque commission permanente à 20 membres au maximum hormis le Président de la Communauté de Communes
- ✓ La désignation au scrutin ordinaire des membres qui y siégeront
- ✓ La désignation de conseillers municipaux des communes membres selon les modalités qui suivent :
 - Limitation au plus à quatre (4) conseillers municipaux par commission
 - Désignation de ces conseillers municipaux par les Maires des communes membres.

Le Président de séance propose ensuite de procéder à la désignation des membres des commissions permanentes susvisées.

A) Commission « Finances »

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** :

- ❖ de désigner les membres de cette commission au scrutin ordinaire
- ❖ de désigner membres de la commission « Finances » :

Conseillers communautaires :

- ✓ Marc DELLOYE
- ✓ Jean-Louis DEROODE
- ✓ Marie-Paule EECKHOUT
- ✓ Christel JAUNET
- ✓ Didier JEUDON
- ✓ William LESAGE
- ✓ Jacky MELIQUE
- ✓ Martine PALIN SAINTE AGATHE
- ✓ Luc PESSE
- ✓ Marc PLASMANS
- ✓ Véronique PRUVOST-BITAR

Conseillers municipaux proposés par les Maires :

- ✓ Marie-Hélène NOUGIER
- ✓ Françoise SOBCZYK

B) Commission « Action Sociale - Petite enfance »

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** :

- ❖ de désigner les membres de cette commission au scrutin ordinaire
- ❖ de désigner membres de la commission « Action Sociale - Petite enfance » :

Conseillers communautaires :

- ✓ Magalie BENOIST
- ✓ Cécile GAUVILLE-HERBET
- ✓ Philippe GUALDO
- ✓ Christel JAUNET
- ✓ Nathalie LEBAS
- ✓ Michelle LOZANO
- ✓ Florence MIFSUD
- ✓ Laurent NOCTON
- ✓ Martine PALIN SAINTE AGATHE
- ✓ Véronique PRUVOST-BITAR
- ✓ Elisabeth SIBILLE
- ✓ Fadhila TEBBI

Conseillers municipaux proposés par les Maires :

- ✓ Martine BELGUERRAS
- ✓ Anne DEZART
- ✓ Marie-Hélène NOUGIER
- ✓ Françoise SOBCZYK

C) Commission « Développement durable – Elimination des Déchets »

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** :

- ❖ de désigner les membres de cette commission au scrutin ordinaire
- ❖ de désigner membres de la commission « Développement durable – Elimination des Déchets » :

Conseillers communautaires :

- ✓ Alain BATTAGLIA
- ✓ Véronique BOCQUE
- ✓ Benoit CURTIL
- ✓ Sylvain LEFEVRE
- ✓ William LESAGE
- ✓ Michelle LOZANO
- ✓ Véronique LUDMANN
- ✓ Guillaume MARECHAL
- ✓ Dimitri ROLAND
- ✓ Didier JEUDON

Conseillers municipaux proposés par les Maires :

- ✓ Marie-Hélène NOUGIER

D) Commission « Développement Economique »

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** :

- ❖ de désigner les membres de cette commission au scrutin ordinaire
- ❖ de désigner membres de la commission « Développement Economique » :

Conseillers communautaires :

- ✓ Didier JEUDON
- ✓ Nathalie LEBAS
- ✓ Isabelle LELEU-DELVAL
- ✓ Jean-Marc DE LA BEDOYERE
- ✓ Magalie BENOIST
- ✓ Maurice CLERGOT
- ✓ Philippe GUALDO
- ✓ Jean-Louis DEROODE
- ✓ Marc DELLOYE
- ✓ Bertrand DUBREUCQ-PERUS
- ✓ Isabelle GORSE-CAILLOU
- ✓ Pascale LOISELEUR
- ✓ Marie-Christine ROBERT
- ✓ Francis PRUCHE
- ✓ Fadhila TEBBI
- ✓ François DUMOULIN

- ✓ Dimitri ROLAND
- ✓ Philippe L'HELGOUALC'H

D) Commission « Tourisme »

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** :

- ❖ de désigner les membres de cette commission au scrutin ordinaire
- ❖ de désigner membres de la commission « Développement Economique » :

Conseillers communautaires :

- ✓ Nathalie LEBAS
- ✓ Jean-Marc DE LA BEDOYERE
- ✓ Bertrand DUBREUCQ-PERUS
- ✓ Isabelle GORSE-CAILLOU
- ✓ Pascale LOISELEUR
- ✓ Marie-Christine ROBERT
- ✓ François DUMOULIN
- ✓ Daniel GUEDRAS
- ✓ Cécile GAUVILLE-HERBET
- ✓ Francis PRUCHE

Conseillers municipaux proposés par les Maires :

- ✓ Anne DEZARD

E) Commission « Equipements communautaires »

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** :

- ❖ de désigner les membres de cette commission au scrutin ordinaire
- ❖ de désigner membres de la commission « Equipements communautaires » :

- ✓ Alain BATTAGLIA
- ✓ Philippe CHARRIER
- ✓ Maurice CLERGOT
- ✓ Marc DELLOYE
- ✓ François DUMOULIN
- ✓ Isabelle GORSE-CAILLOU
- ✓ Daniel GUEDRAS
- ✓ Sylvain LEFEVRE
- ✓ Isabelle LELEU-DELVAL
- ✓ Philippe L'HELGOUALC'H
- ✓ Pascale LOISELEUR
- ✓ Véronique LUDMANN
- ✓ Guillaume MARECHAL

- ✓ Florence MIFSUD
- ✓ Luc PESSE
- ✓ Marie-Christine ROBERT
- ✓ Dimitri ROLAND
- ✓ Elisabeth SIBILLE

F) Commission « Eau-Assainissement »

Par un vote au scrutin ordinaire, par 45 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune abstention, les membres du Conseil Communautaire **DECIDENT** :

- ❖ de désigner les membres de cette commission au scrutin ordinaire
- ❖ de désigner membres de la commission « Eau-Assainissement » :

Conseillers communautaires :

- ✓ Jean-Jacques CARRARA
- ✓ Philippe CHARRIER
- ✓ Patrice CORNU
- ✓ Benoit CURTIL
- ✓ Jean-Marc DE LA BEDOYERE
- ✓ François DUMOULIN
- ✓ Marie-Paule EECKHOUT
- ✓ Cécile GAUVILLE-HERBET
- ✓ Daniel GUEDRAS
- ✓ Christel JAUNET
- ✓ Didier JEUDON
- ✓ Laurent NOCTON
- ✓ Alexis PATRIA
- ✓ Marc PLASMANS
- ✓ Daniel FROMENT

Conseillers municipaux proposés par les Maires :

- ✓ Claude LE MAISTRE
- ✓ Gilles TESSON
- ✓ Bruno SICARD
- ✓ Françoise SOBCZYK

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-préfecture,

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Senlis,

le: **13 FEV. 2017**
et de l'affichage le :

Le Président,



Jérôme BASCHER.

13 FEV. 2017



Le

Envoyé en préfecture le 13/02/2017
Reçu en préfecture le 13/02/2017
Affiché le **13 FEV. 2017**
ID : 060-200023703-20170201-DEL2017CC02014-DE

13 FEV. 2017

Le Président,



Jérôme BASCHER